

Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white sans-serif font on a blue rectangular background.

L'éthique des affaires dans la lutte contre la corruption en Afrique centrale : défendre la culture d'intégrité et le respect de la dignité humaine [Résumé]

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository.
More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy
of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Thesis
Authors	Ntamwenge, Corneille
Download date	2026-09-12 05:19:49
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/175767

L'ETHIQUE DES AFFAIRES DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN AFRIQUE CENTRALE : DEFENDRE LA CULTURE D'INTEGRITE ET LE RESPECT DE LA DIGNITE HUMAINE

Par **Corneille Ntamwenge**

Chercheur au CERIL, Kinshasa, et au GLA 2000, Kinshasa
E-mail : glamani2sa@yahoo.fr

0. Introduction

Cette dissertation (1) s'appuie sur des études concernant la corruption et la lutte contre elle et sur l'évaluation de l'histoire politique et économique de l'Afrique centrale. Elle s'inspire d'autre part de résultats des recherches de Richard T. De George et Robert C. Solomon en éthique des affaires et de l'enseignement social de l'Eglise. Comme approche méthodologique, nous appliquons la transdisciplinarité. Et l'évaluation morale des crimes retenus se fonde sur l'éthique aristotélicienne des vertus. Quant à la finalité primordiale de cette dissertation, elle consiste à promouvoir l'intégrité morale dans l'entreprise commerciale, la société et dans les transactions commerciales internationales en Afrique centrale (2).

Il importe tout d'abord de montrer succinctement la place de l'idéal biblique de justice et d'énumérer les concepts majeurs dans les réflexions suivantes avant de dégager le plan de ce résumé. Nous avons en effet découvert que cet idéal biblique est une des sources majeures du mouvement anti-corruption et de la conception de l'intégrité morale. Envisagée sous ses différentes dimensions, la catégorie morale de justice appelle par conséquent l'intégrité morale dans les organisations sociales et en d'autres espaces de rencontre, la bienveillance envers les nécessiteux et le respect de la dignité humaine. Elle exige la construction et la protection des sociétés justes et responsables. Qui plus est, cette catégorie morale introduit aux questions actuelles concernant la responsabilité institutionnelle, la réparation du mal commis et de ses effets et l'obligation envers les générations futures.

Comme concepts majeurs utilisés, nous avons l'Afrique centrale, l'éthique des affaires, l'éthique théologique et l'intégrité entre autres. Ces concepts et les hypothèses formulées exigent la conjonction et la transcendance des approches méthodologiques : la transdisciplinarité. Ensuite justifient-ils l'emploi de cinq autres concepts suivants : l'administration publique, l'entreprise commerciale, les transactions commerciales internationales et le mouvement anti-corruption. En effet, notre dissertation peut être brièvement présentée en deux articles, à savoir les hypothèses de travail et les idées essentielles développées dans les cinq chapitres (3).

1. Hypothèses de travail

Comme hypothèses de travail, nous en avons trois. En effet, une bonne compréhension de la corruption internationale requiert une évaluation objective du processus historique de deux phénomènes sociaux, à savoir le commerce international depuis le XVe siècle et la constitution des nouveaux Etats, principalement dans les nouveaux territoires conquis, et leur gestion. Sans cette évaluation, il serait improbable de bien appréhender l'intelligence de la corruption moderne à travers sa nature, ses formes, sa fonction et ses effets sur la personne humaine, la société et sur la nature. La deuxième hypothèse soutient énergiquement que la puissance destructrice de la corruption au XXIe siècle repose principalement sur quatre facteurs, à savoir la culture des grandes entreprises commerciales, l'immunité de certaines institutions sociales comme les services d'intelligence des Etats, la dérégulation du marché et le fonctionnement complexe d'autres crimes. Ces hypothèses présupposent en effet le lien évident entre la corruption et les autres crimes politiques et économiques, d'une part, et la dérégulation du marché, d'autre part.

La troisième hypothèse met en relief le rôle de l'éthique des affaires dans la promotion de l'intégrité au sein de l'entreprise et de la société. En fait, les efforts réalisés dans certaines entreprises en vue d'observer et d'intérioriser les normes légales et morales, les réflexions

fondées sur cette expérience pratique et l'impact de celle-ci sur la société concourent à l'amélioration progressive de la vie sociale et à la promotion de la dignité humaine. Respectueuse de valeurs humaines, l'éthique des affaires peut effectivement contribuer à la réduction, sinon à l'éradication progressive, des abus de corruption dans les organisations sociales et sur le marché du troisième millénaire. Il importe néanmoins de noter que cette hypothèse n'ignore pas l'existence de l'entreprise illégitime et de celle qui se veut amoral ou immorale. Elle n'oublie pas non plus la résistance des abus du monde des affaires et des structures institutionnelles. Elle ne pourrait pas par ailleurs se laisser leurrer par les slogans à la mode dans la littérature des puissantes organisations commerciales telles que le respect des codes éthiques, le respect de l'environnement, l'honnêteté absolue, la responsabilité sociale, l'institutionnalisation de l'éthique et la bonne gouvernance. Cette réflexion suppose, bien plus, l'idée selon laquelle sans intériorisation des valeurs humaines, les instruments légaux et éthiques (lois, normes et principes) de combattre la corruption demeureraient illusoire. Il faut donc une culture et des valeurs morales et spirituelles acceptées et vécues, culture et valeurs pouvant intégrer ces instruments et les rendre ainsi opératoires. Il convient par conséquent de revoir le système éducatif, le modèle du leadership social et de constituer des groupes sociaux incarnant l'idéal de justice et d'excellence et le défendant avec détermination. Une fois corrigée, enrichie par l'éthique des affaires et libérée de toute idéologie instrumentalisante, le mouvement anti-corruption peut consolider le respect de la dignité humaine, le respect des communautés politiques et des identités culturelles.

2. Idées essentielles développées

L'enchaînement des idées de cette dissertation suit logiquement les objectifs que nous sommes assignés. Le premier chapitre présente la situation réelle de l'Afrique centrale, et du Congo (RDC) plus spécialement, lieu d'inspiration de ce projet et d'application de ses résultats essentiels. Mais ceux-ci sont également applicables dans d'autres espaces

géographiques. Il convient de le noter. Le deuxième chapitre se veut une réflexion sur les cas de manque d'intégrité observés en Afrique centrale et en d'autres régions du monde comme l'Indonésie. Il nous offre une représentation objective de la corruption telle qu'elle est vécue dans l'entreprise, la société et les transactions commerciales internationales. Les connaissances acquises en ces deux premiers chapitres sont d'importance capitale pour l'évaluation du mouvement anti-corruption et des crimes contre l'humanité énumérés dans le dernier chapitre. La place de la corruption dans la commission de ces crimes est indubitable. Il se dessine à travers ces deux chapitres le désir de promouvoir l'intégrité morale afin d'éradiquer progressivement les crimes définis.

Grâce au premier chapitre, nous avons ainsi trouvé les traces du passé dans le présent. Nous avons décelé les réseaux traversant au moins cinq siècles d'histoire douloureuse, lesquels réseaux nous atteignent à travers les structures sociales : politiques, administratives, économiques, commerciales et culturelles. Cette découverte appelle désormais le rejet des tentatives de faire table rase du passé et de l'éloge du présentisme dans certaines théories sociales. Nous soulignons par voie de conséquence les points de rupture et de continuité, la tendance observée chez certains leaders sociaux de recourir très souvent aux vieilles recettes du passé, et la créativité de chaque période clé de l'histoire considérée (du XVe siècle à nos jours).

Au demeurant, il a été montré que les années 1970 coïncidaient avec la généralisation de la corruption au Congo (RDC). Depuis cette période, le pays est entré dans un processus continu de privatisation de l'Etat—interne et externe, national et international, processus conjugué au développement et à la diversification des stratégies de survie de la population congolaise. Somme toute, nous sommes convaincus que ce chapitre se conforme aux préoccupations de deux premières hypothèses. Il a aussi ouvert la question relative aux effets néfastes des systèmes politiques et commerciaux considérés sur l'âme du peuple congolais : la

vie culturelle. Sur la liste de ces systèmes figurent, entre autres, l'empire commercial arabe en Afrique centrale, l'empire commercial portugais, l'empire commercial connu sous le nom d'Etat indépendant du Congo et le mobutisme.

Il résulte du deuxième chapitre que la lutte raisonnable contre la criminalité dans une société donnée présuppose sa connaissance, la connaissance des espaces criminogènes en cette société et celle des attentes des victimes du crime. Sinon, on court le risque de gaspiller inutilement les ressources. Le travail d'éradiquer les pratiques corruptives doit ainsi être précédé par l'étude de la corruption et de ses agents. Bien plus, avant toute action contre la corruption, il importe de bien connaître les victimes de ce crime, leurs structures sociales, leur désir et leurs modes de résistance. Ce deuxième chapitre nous prépare ainsi à bien saisir l'intelligence de trois chapitres postérieurs. Il explicite en effet cinq questions de la représentation de la corruption, à savoir le développement de la corruption dans les structures sociales, l'impact des actes de corruption (effets), la connexion entre la corruption et les autres crimes, la place de la corruption dans la tragédie de l'Afrique centrale et la problématique des méthodes appropriés à l'étude de la corruption. La description du phénomène de la corruption à travers son émergence, sa perception, son développement, ses formes, ses causes, sa fonction et ses effets permet de bien comprendre deux questions très disputées dans le milieu des chercheurs : ce sont le mesurage et la définition de la corruption. Par rapport aux querelles sur ces deux questions, il s'est avéré plus pertinent de focaliser l'attention sur la représentation concrète de la corruption et sur l'interconnexion des crimes soulignés, d'une part, et d'examiner sa relation aux valeurs morales et civiques, d'autre part. Ces deux orientations apparaissent très importantes pour la compréhension du phénomène social de la corruption et du défi de l'intégrité dans la vie organisationnelle.

La notion d'effet d'un acte ou de son impact fait immédiatement penser à l'agent (de cet acte) et à sa responsabilité morale. La réflexion sur les effets de la corruption dans et sur la

société ne pouvait pas se terminer sans soulever la question de responsabilité, question déjà ouverte dans le développement du premier chapitre. Pensons plus particulièrement aux conséquences néfastes des systèmes politiques et commerciaux sélectionnés sur la vie culturelle du Congo. Mais, il fallait d'abord exposer la *Congolese Warlords' Corporation*, conséquence de la corruption systémique, avant de reprendre cette question dans un nouveau contexte, celui des seigneurs de guerres. Ce chapitre a donc le mérite d'exposer les premiers essais de discernement de différents agents influents dans la tragédie de l'Afrique centrale de 1990 à nos jours.

L'examen des idées et programmes du mouvement anti-corruption, troisième chapitre, révèle des lacunes notoires dans la conception et l'évaluation de la corruption et dans les initiatives entreprises pour la combattre. Cependant, l'apport de ce mouvement est indéniable à l'étude de ce crime et à la prise de conscience de dangers qu'il comporte pour la personne humaine et la société. En fait, le désir d'éradiquer la corruption dans les échanges sociaux n'est pas une création du troisième millénaire. C'est plutôt la résultante d'une longue histoire : voir les traditions religieuses, juridiques et morales. Nous avons cité à titre de suggestion l'étude de Hyacinthe Sarassoro de 1980 et la proposition de Syed H. Alatas de 1990. Nous avons aussi exposé l'expérience ecclésiale du moyen âge (chap. 5). L'inspiration immédiate du mouvement anti-corruption sous sa version actuelle vient néanmoins de l'expérience américaine. Nous avons souligné la dépendance conceptuelle de ce mouvement à la loi américaine de 1977—*The 1977 Foreign Corrupt Practices Act*—et aux travaux conséquents dans le milieu de l'élite américaine.

Les membres du mouvement anti-corruption semblent généralement convaincus que l'éradication de la corruption pourrait créer un climat favorable à la démocratie, la bonne gouvernance, la justice sociale, la transparence et à l'intégrité morale dans la gestion des biens et des personnes. Sans balayer les divergences internes au mouvement, ses membres

voudraient par conséquent se doter d'une vision commune de la corruption et d'une approche globale de combat. Les approches des grandes agences dédiées à la promotion de l'intégrité semblent, en fait, dominées par le légalisme moral et juridique. Les tenants de ces approches se rapprochent d'abord par l'acceptation du principe de collaboration et de coopération et par la conjugaison de trois actions traditionnelles : la prévention, la criminalisation et la pénalisation. Tous reconnaissent, ensuite, les instruments administratifs et législatifs produits par les organismes publics internationaux comme l'OCDE et les Nations Unies. Parmi ces instruments considérés, il y a les conventions, les principes directeurs, les recommandations et les codes de conduite.

L'examen critique de ce troisième chapitre concerne ainsi les données saillantes de différents projets d'intégrité indiqués, surtout ceux ayant l'ambition d'agir sur le plan international et plus particulièrement en Afrique. C'est en fait une appréciation de la lutte anti-corruption et des théories qui la fondent. Tout en tenant compte de l'idéal, des objectifs et des instruments librement adoptés par les membres du mouvement anti-corruption, la première démarche consistait à évaluer la pertinence et l'effectivité de chaque projet d'intégrité. Nous avons abouti à des résultats précieux grâce à la mesure des écarts entre les trois termes suivants : l'objet-problème, les mesures préconisées et l'application de celles-ci. Comme deuxième démarche, nous avons esquissé une critique générale de ce mouvement. Les réflexions de cette dernière démarche ont été organisées sur quelques concepts clé de cette dissertation. Ce sont l'économisme globalisant, la privatisation, la dérégulation, la démocratie et la normativité globale. Nous y avons ajouté la problématique de la responsabilité morale. La comparaison de ces projets d'intégrité à la représentation de la corruption (chap. 2) et aux résultats d'autres études traitant les questions privilégiées en ce mouvement telles que l'intégrité et le développement économique fait ressortir des lacunes

évidentes, surtout en matière de criminalisation des pratiques corruptives et d'application effective des mesures adoptées.

En vue de corriger ces lacunes et de dégager lucidement les objectifs de cette dissertation, les deux derniers chapitres se focalisent sur quatre concepts, à savoir l'intégrité, la justice, la responsabilité et la dignité de la personne humaine. Les réflexions développées sur ces concepts montrent la nécessité des instruments culturels, légaux et éthiques appropriés au tissage d'une culture d'intégrité dans les organisations sociales et sur le marché des biens et des services. Cela suppose nécessairement une nouvelle vision de la société et du marché et la vigilance accrue des communautés politiques et des chercheurs, surtout en sciences sociales et en philosophie.

Segment de la colonne vertébrale de cette dissertation, le quatrième chapitre décrit réellement l'intégrité morale, le système de l'entreprise libre, le système international des affaires et le raisonnement éthique. Cette description aurait été inconcevable sans la reconnaissance et l'affirmation de ce par et pour quoi l'entreprise commerciale existe : la communauté politique. Celle-ci a son rôle à jouer dans la conception et la conduite des affaires, elle a ses droits et devoirs dans la société humaine. Comme membre de la communauté politique et personne morale, l'entreprise a aussi ses droits et devoirs, elle a sa mission spécifique indéniable. Cependant, au-delà de ces notions d'ordre légal, le quatrième chapitre met en relief la responsabilité morale de chaque agent social, qu'il soit individuel ou organisationnel, public ou privé. Il convie tous ces agents à la pratique de l'intégrité morale et de l'excellence dans la pratique quotidienne.

En prenant au sérieux quelques abus des firmes multinationales, la question de la réforme du capitalisme américain et du système international des affaires que ce capitalisme semble contrôler, le dialogue entre De George, Joseph Stiglitz et Solomon interpelle les décideurs politiques. Il suggère une nouvelle vision de la société et du marché. Ce chapitre

éclaire aussi la tragédie de l'Afrique centrale (chap. 2 et 5) et prépare par voie de conséquence aux exigences de la culture d'intégrité en cette région africaine (chap. 5). Son argumentation valide la troisième hypothèse et une partie de la seconde, partie concernant la culture des grandes entreprises commerciales. Qui plus est, il suppose le rejet de la plupart des mécanismes de déresponsabilisation définis en cette étude. Sur le plan sociopolitique, il importe de voir derrière ces réflexions esquissées la défense responsable de quatre paramètres : l'économie de marché, la démocratie, la justice horizontale et verticale et la dignité de la personne humaine et de sa communauté, lieu d'existence.

Suivant l'exposé du cinquième chapitre, la conception de la corruption dans l'Eglise repose sur l'idée biblique de justice, la corruption étant une négation de celle-ci. Telle est aussi l'idée déterminant positivement sa conception de l'intégrité morale. Le développement conceptuel de la justice sur les quinze premiers siècles de l'Eglise dégage les contours de sa vision de l'intégrité morale. En effet, nous pensons que la tradition ecclésiale de la justice constitue une des sources principales du mouvement anti-corruption de nos jours. Intégrant cette tradition et la théologie du péché structurel, l'enseignement social de l'Eglise n'inspire pas seulement l'éthique des affaires et le mouvement anti-corruption mais il leur apporte également un éclairage rationnel et spirituel permanent. Nous l'avons montré en étendant les réflexions de ce chapitre sur la responsabilité morale, la réparation du mal commis et de ses effets et sur la dignité de la personne humaine. L'apport de l'éthique théologique s'est révélé inestimable à l'évaluation dépassionnée de la tragédie de l'Afrique centrale.

La description du tissage d'une culture d'intégrité morale en Afrique centrale par la pratique intelligente des valeurs morales et civiques est précédée par la définition du péché structurel et celle de la responsabilité de la personne juridique. Les traits spécifiques de ce péché structurel comprennent, selon Matthias Nebel, la destruction du lien social, l'exercice de la violence, le mensonge, une situation de malheur, l'aliénation, l'asservissement,

l'endurcissement et l'aveuglement. On pourrait vérifier la justesse de cette théorie en Afrique centrale. En examinant la notion d'interaction sociale dans la perspective de Nebel et dans celles des théoriciens de la responsabilité morale de l'entreprise, cette dissertation a abouti à la confirmation de la validité de la responsabilité de l'agent organisationnel. Distincte de responsabilités individuelle, collective et commune, la responsabilité actuelle de la personne morale ne peut être assignée à aucun de membres de l'organisation : elle est inconcevable pour l'agent individuel humain. Elle se justifie par l'examen des notions suivantes : la structure et la culture de l'entreprise, l'ontologie organisationnelle, la tradition et les stratégies de l'entreprise (Muel Kaptein and Johan Wempe) et les capacités intellectuelles et logistiques. Ce qui est dit de l'entreprise légal peut aussi valoir pour certaines organisations formelles socialement instituées comme les communautés politiques. Depuis au moins une décennie, les discussions et réflexions entreprises par certains experts en droit pénal, dans quelques pays européens, participent à l'élucidation concrète de ce type de responsabilité : la responsabilité de la personne morale.

Le respect de la dignité humaine en Afrique centrale exige la pratique des valeurs humaines soulignées en cette dissertation, il implique des sociétés justes et intègres. En effet, ce dernier chapitre a mis en évidence trois conditions essentielles afin de tisser réellement la culture d'intégrité. Ce sont le démantèlement des logiques de déresponsabilisation, l'intégration méthodique des valeurs morales et civiques dans les communautés politiques et les milieux des affaires et, enfin, l'évaluation sereine des crimes commis durant les deux dernières décennies. Ce changement souhaité ne devrait pas se passer de l'expérience anthropo-sociologique, religieuse et historique de l'Afrique centrale. Les paradigmes de la participation vitale et de l'histoire comme indicatrice de sens doivent ainsi compter parmi les références de base pour l'élaboration d'une éthique appliquée en Afrique centrale. Tout cela appelle une nouvelle vision de la société, des échanges sociaux et de l'éducation. Nous

sommes profondément convaincu que l'éducation, bien pensée, peut renforcer et éclairer le processus de transformation des organisations et des transactions commerciales en Afrique centrale, elle peut conduire à l'excellence morale et spirituelle dans les affaires, privées et publiques.

3. En guise de conclusion

Sans l'application du dialogue transdisciplinaire, il aurait été difficile de traiter les hypothèses de travail définies et de les valider. En effet, l'application de la transdisciplinarité n'écortche pas l'approche éthique adoptée pour l'évaluation éthique des affaires et des organisations: l'approche aristotélicienne des vertus telle qu'elle a été interprétée par Solomon.

Enfin, l'introduction générale de cette dissertation décrit clairement ses motivations, les hypothèses susmentionnées et la méthode appliquée. Quant à la conclusion générale, elle récapitule les thèmes développés dans les cinq chapitres tout en mettant en relief les défis éthiques de l'Afrique centrale—et du Congo (RDC) plus particulièrement— et ceux des entreprises commerciales actives en cette région en ce début du troisième millénaire.

REFERENCES

- (1) Défendue en juin 2009 à l'Université Catholique de Leuven, cette dissertation comprend 375 pages + LXXXVIII & XLIII.
- (2) Au seuil du troisième millénaire, le nom Afrique centrale évoque directement les problèmes de corruption systémique, violences structurelles, guerres civiles décentralisées, dysfonctionnement des institutions publiques et de pauvreté. L'observation attentive des pays de cette région, de l'océan Atlantique à l'océan Indien et de part et d'autre de l'Equateur, tend à confirmer ce tableau. On pourrait certes taxer cette observation d'une vue pessimiste de l'Afrique : l'afro-pessimisme. Elle essaie pourtant de désigner sincèrement la tragédie des peuples angolais, burundais, congolais et rwandais. Ce tableau peut introduire aux actions de nouveaux acteurs sociaux comme les ONG et les missions de maintien de la paix des Nations Unies. Il pourrait par ailleurs justifier des interventions externes illégitimes et les nouveaux programmes des Institutions financières internationales concernant la bonne gouvernance et la réduction de la pauvreté. Cette partie du continent africain attire aussi les tenants, en sciences sociales, des nouvelles théories de résolution et de prévention des conflits. Qui plus est, de par sa situation géographique, le Congo (RDC) est un échantillon représentatif indubitable des territoires de l'Afrique centrale. Son histoire politique et commerciale pourrait éclairer la situation

contemporaine de plusieurs pays de la région. Tout en étant concentré sur ce pays, surtout la période post coloniale, notre concept d'Afrique centrale concerne particulièrement la Rép. d'Angola, la Rép. du Congo et la Rép. Dém. du Congo. Du point de vue historique et économique, l'Angola et les deux Congo sont liés et pourraient ainsi constituer un échantillon représentatif de l'Afrique centrale. Toutefois, nous n'examinons pas la situation politique et économique postérieure à l'empire commercial portugais en Angola et au Congo/Brazzaville.

En 2009 *Transparency International* estime que ces trois pays ont le même score d'indice de perception de la corruption : 1,9 (www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2009/).

(3) La rédaction de ce résumé a été inspiré par *The Society for Business Ethics* en mai 2010, institution dont la revue, *Business Ethics Quarterly*, a été d'une importance capitale pour l'examen de certaines questions éthiques de cette dissertation.